

La Suisse, les indiennes et l'esclavage

Béatrice Veyrassat

« Indiennes » : ce vocable, qui recoupe l'histoire du textile, de la consommation, comme celle du capitalisme international et de la traite esclavagiste, que désigne-t-il au juste ? Des tissus de coton teints, décorés au pinceau ou imprimés à la planche par des artisans indiens, et nommés selon leur région de provenance (Gujarat, Coromandel, Bengale) ou de destination (« guinées » pour le commerce des africain-e-s réduit-e-s en esclavage).

Elles suscitent curiosité et admiration dès la fin du 17^e siècle lorsque, arrivant en Europe dans les soutes de voiliers chargés d'épices asiatiques, les indiennes apparaissent dans les entrepôts portuaires d'Amsterdam, Londres ou Lorient, sièges des plus grandes compagnies de commerce avec les Indes orientales, néerlandaise, britannique et française. Introduites non seulement sur les marchés d'Europe, mais adoptées aussi en Afrique et dans les Caraïbes, les toiles indiennes, à l'origine produits de luxe mais bientôt diffusées en quantité, se muent en objets de grande consommation pour une clientèle répartie sur quatre continents : l'Asie du Sud, l'Afrique, l'Europe et les Amériques.

Avec le développement, au 18^e siècle, d'une industrie européenne d'imitation – l'indiennage – et ses innovations infinies

dans les domaines de l'habillement et de l'ameublement, le lien avec l'Inde s'efface, et l'appellation « indienne » devient un terme générique pour diverses qualités de cotonnades colorées de production locale ou parfois hybride, tissées en Inde mais imprimées en Europe.

Le développement de l'indiennage en terre helvétique

Dès la fin du 17^e siècle, de Genève à Bâle et dans de nombreuses localités du Plateau suisse, l'industrie naissante prend son essor, malgré quelques résistances initiales, mais sans entrave politique majeure, une spécificité que le pays partage avec les Provinces-Unies et quelques villes libérales en Europe continentale – ce qui les distingue du Royaume-Uni et de la France. La législation française, tout particulièrement, réagit à la menace qui pèse sur les fabricants de textiles traditionnels et freine un premier élan pris par la nouvelle industrie. L'édit royal de prohibition des toiles peintes de 1686, juste un an après la révocation de l'édit de Nantes, va jeter sur les routes de l'exil des centaines d'indienniers, ouvriers et négociants, délocalisant leur activité vers la Suisse et au-delà – des routes empruntées aussi par les protestant-e-s chassé-e-s de France. Étendant ses ramifications vers les villes du Refuge – Genève, Neuchâtel, Mulhouse, Londres, Amsterdam et bien d'autres encore –, la diaspora huguenote croise celle des fabricants d'indiennes.

Bénéficiant des circulations de capitaux et de savoir-faire techniques et

commerciaux qui sous-tendent ces réseaux, la Suisse apparaît vers la fin du 18^e siècle comme l'un des sites de production cotonnière les plus importants du continent. Elle rivalise avec la France, qui devient, après la levée successive des prohibitions, le premier producteur de pièces imprimées vers 1785 (16 à 19 millions de mètres), suivie par l'Angleterre (12,4 millions). Occupant la troisième position, la production helvétique (8,5 millions) est en majorité destinée à l'exportation – principalement vers la France, dont une fraction pour le commerce atlantique, ainsi que vers l'Europe centrale et méditerranéenne. Cette estimation ne comprend pas la production assurée par des Suisses émigrés à Nantes après la fin des interdictions (1759), soit huit à neuf dixièmes de la production locale – ou 1 à 1,6 million de mètres dans les années 1780 –, qui est essentiellement destinée au marché africain.

Le carrefour genevois

Moteur de l'industrialisation cotonnière en Suisse, les indiennes sont aussi partie intégrante d'un marché mondial en plein essor au 18^e siècle, mais entravé un temps par les monopoles des compagnies des Indes. Ainsi en France, jusqu'en 1759, l'importation des toiles indiennes, privilège de sa compagnie royale, n'était pas libre mais autorisée seulement pour leur réexportation hors du royaume, ce qui eut pour effet de dévier le courant d'affaires vers les ports de la façade atlantique et vers les frontières orientales du pays, vers Genève

en particulier. Traditionnellement vouée aux opérations de transit en Europe, cette ville a exercé une fonction de pivot entre les comptoirs de vente – Lorient surtout, que ses négociants fréquentaient assidûment –, et quelques grands centres d'impression en Suisse – Genève elle-même, Neuchâtel – et ailleurs en Europe, pour l'approvisionnement des fabriques en cotonnades blanches, colorants et autres ingrédients nécessaires à l'impression. Parmi les plus gros acheteurs figuraient les maisons genevoises Labat Frères, Plantamour [Rilliet, Rivier] & Cie, Cazenove et Clavière, toutes trois apparentées et issues du Refuge – cévenol, bourguignon et dauphinois – à la fin du 17^e siècle. Ces sociétés d'import-export firent de Genève dans la première moitié du 18^e une sorte de « second marché de l'Orient » (Herbert Lüthy) pour de larges régions d'Europe continentale. Leurs activités illustrent le lien entre l'indiennage et le fait huguenot, mais aussi entre le commerce genevois des toiles peintes et la traite atlantique. Se déplaçant vers la mer, installant filiales et commandites au Havre, à Nantes, à La Rochelle ou à Bordeaux, certains de ces groupes en expansion constante et travaillant en réseau avec des sociétés partenaires, armateurs et banquiers – l'« internationale de l'indienne » –, participeront à la traite esclavagiste par le placement de capitaux parfois considérables.

Traite, denrées coloniales et circulations atlantiques

Dès le 16^e siècle, les textiles de provenance indienne sont associés aux traites atlantiques – les Portugais déjà les échangeaient contre des esclaves d’Afrique. Mais le commerce des colonisateurs ibériques n’est qu’un précurseur de ces trafics. La traite esclavagiste trouvera son véritable élan dans le développement outre-Atlantique des plantations européennes de produits exotiques, comme la canne à sucre, le café, le coton ou l’indigo, des cultures très exigeantes en bras. En forte augmentation au 18^e siècle, la demande européenne de ces nouveaux biens de consommation et matières premières gonfle les voiles des navires qui, sur la côte occidentale de l’Afrique, se fournissent en main-d’œuvre servile. Qu’elles soient destinées à l’usage local ou à vêtir les esclaves, les indiennes servent d’échange contre des captif-ve-s noir-e-s. Dès le milieu de ce siècle, une fraction des tissus de fabrication européenne – et suisse – finance l’explosion des achats d’esclaves destiné-e-s au Brésil et aux Antilles, où le produit de leur vente permet d’approvisionner l’Europe en denrées coloniales (commerce triangulaire).

Ainsi, de même qu’on a pu relever plus haut un lien entre le Refuge protestant et le développement de l’indiennage en Europe, de même existe-t-il, dans une perspective mondialisée, une corrélation entre l’expansion des plantations américaines, l’essor accéléré de la traite atlantique et le développement du commerce européen de

toiles de coton. Ce changement d’échelle s’incarne dans la figure de nouveaux acteurs, véritables global players.

Les empires suisses du commerce maritime et de l’indienne

Ils se nomment Senn, Bidermann [Gros, Odier] & Cie – des Genevois encore –, Pourtalès & Cie à Neuchâtel, Christoph Burckhardt et Fils, négociants bâlois en toilerie et denrées coloniales, dont sont connues les participations aux cargaisons de personnes esclavagisées, ainsi que les activités de leur filiale à Nantes, premier port dit « négrier » de France. Dirigées par des indienneurs, fortement capitalisées, ces sociétés cumulent et brassent des affaires multiples et de portée intercontinentale. On ne retiendra ici que le cas de Jacques-Louis de Pourtalès (1722-1814), issu du Refuge protestant cévenol, fondateur en 1753 de la Fabrique-Neuve de Cortaillod.

La carrière du Neuchâtelois se déroule entre les pôles des principales affaires de son temps : le commerce international des indiennes et les spéculations sur les denrées coloniales. À Londres, il est présent lors des arrivages massifs de toiles d’Inde, blanches ou teintées, en achète des lots considérables pour les placer sur les marchés suisses et français, notamment dans les ports qui entretiennent des relations avec l’Afrique, comme Rouen et Bolbec, auxquels il destine des guinées – une constante de la demande des comptoirs africains. Pourtalès est tourné aussi vers l’économie caribéenne, où il investit des fonds dans deux grandes

plantations esclavagistes des Antilles britanniques (Grenade), sans parler de ses placements dans des sociétés d'armement maritimes à destination de l'Inde, tel le puissant conglomérat Solier & Cie, armateurs marseillais à l'origine, mais à l'actionnariat largement suisse et protestant.

Afin d'élargir la perspective, relevons deux points en guise de conclusion. Premièrement, l'aire de mobilisation des capitaux indispensables à ces lointaines aventures comme aux campagnes de traite ne s'étend pas seulement aux réseaux huguenots du négoce portuaire, à leurs antennes aux Amériques et en Asie et aux partenaires directement impliqués dans leurs affaires, indienneurs et banquiers, mais encore à des centaines de particuliers qui se recrutent dans l'arrière-garde des bailleurs de fonds, amis ou proches familiaux, compatriotes et coreligionnaires, intéressés par les perspectives de profit que fait miroiter le négoce intercontinental dans le dernier quart du 18^e siècle. La participation helvétique au commerce des

Noir-e-s, passive (actionnaires de compagnies maritimes) ou active (armateurs de navires dits « négriers »), est estimée à 1 à 2 % de l'ensemble des Africain-e-s déplacé-e-s outre-Atlantique.

Deuxièmement, les trajectoires singulières de quelques entrepreneurs de haut vol qui, comme Pourtalès, Senn, Odier et Bidermann, les Burckhardt, les Labat et les Rivier, ont édifié leur fortune en grande partie sur le commerce international des indiennes, ne doivent pas occulter l'activité, au sein de l'ancienne Confédération, d'une multitude de foyers d'indiennage, prospères eux aussi. Comptant davantage de petits ateliers que de grandes fabriques, quelque soixante-dix manufactures peut-être, ils occupaient entre dix et douze mille ouvriers et ouvrières dans la seconde moitié du 18^e siècle. Pour écouler leurs tissus, ces petites et moyennes entreprises dépendaient entièrement de commis-voyageurs courant les foires européennes ou de courtiers ayant un accès direct à la mer.

Bibliographie

La plus grande partie de cet article est basée sur l'ouvrage :
Béatrice VEYRASSAT, *Histoire de la Suisse et des Suisses dans la marche du monde : XVII^e siècle – Première Guerre mondiale – Espaces – Circulations – Échanges* (Neuchâtel : Livreo-Alphil, 2018, pp. 29-158, 187-211, 421-424).
qui se réfère principalement à :
Herbert LÜTHY, *La Banque protestante en France de la révocation de l'édit de Nantes à la Révolution* (Paris, 1959-1961).
et à :
Louis DERMIGNY, *Cargaisons indiennes : Solier et Cie, 1781-1793* (Paris : SEVPEN, 1959-1960).

À propos de Béatrice Veyrassat

Béatrice Veyrassat a fait ses études à Genève et à Paris. A l'Université de Genève, elle a enseigné l'histoire économique internationale de 1992 à 2007 (Département d'Histoire, Institut Paul Bairoch). Ses recherches ont été consacrées principalement à l'histoire de l'industrialisation cotonnière en Suisse et à l'expansionnisme économique et financier du pays. Ses publications les plus récentes portent sur l'histoire de la Suisse dans une perspective transnationale et globale. Conseillère scientifique du Dictionnaire Historique de la Suisse et membre de son Conseil de fondation (1994-2008), elle a siégé également au Conseil de la recherche du FNS (2001-2009).



About Béatrice Veyrassat

Béatrice Veyrassat studied in Geneva and Paris. At the University of Geneva, she taught international economic history from 1992 to 2007 (Department of History, Paul Bairoch Institute). Her research has focused mainly on the history of cotton industrialisation in Switzerland and the country's economic and financial expansionism. Her most recent publications focus on the history of Switzerland from a transnational and global perspective. She was scientific adviser to the Historical Dictionary of Switzerland and a member of its Foundation Council (1994-2008), and also sat on the Research Council of the SNSF (2001-2009).